

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

### Descriptif de l'emploi :

Au sein de la Direction d'Exploitation, sous la responsabilité du chef de secteur, l'agent de recyclerie mobile conduit camion, participe la réception des déchets et conseille les usagers, installe et désinstalle la recyclerie mobile, entretien les équipements et participe au suivi de l'activité.

### Missions et activités principales :

#### Conduite du camion

- Conduite rationnelle du véhicule ;
- Préparation du camion avant le départ ;
- Assurer le chargement et le déchargement du camion ;
- Remplir les documents administratifs : bordereaux de livraison, factures et formalités douanières.

#### Installation et désinstallation de la recyclerie mobile

- Installer et désinstaller la recyclerie mobile en suivant les préconisations du constructeur et de la hiérarchie.

#### Entretien et protection de l'équipement

- Nettoyage, entretien et réparations des équipements ;
- Gardiennage et protection de l'équipement.

#### Réception des déchets et conseils aux usagers

- Assurer la bonne réception des déchets ;
- Faire respecter les règles.

#### Suivi de l'activité

- Organisation et renseignement des registres de l'activité du site.

### Conditions d'exercice :

- Poste : temps complet sur la base de 39 heures hebdomadaires
- Déplacements constants sur l'ensemble du secteur affecté
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Disponibilité ; Horaires de travail d'amplitude variable
- Travail en week-end
- Poste basé à Ajaccio

### Profil recherché :

#### Profil

- Détenir le permis Super Lourd;
- Disponibilité ;
- Rigueur et sens de l'organisation.

#### Savoirs socioprofessionnels

- Capacités relationnelles ;
- Rigueur et sens de l'organisation.

#### Savoirs généraux

- Environnement institutionnel et partenaires locaux.

Poste à pourvoir le : **1<sup>er</sup> février 2022**

Date limite de candidature le : **3 octobre 2021**

Résidence administrative : AJACCIO

Recrutement : **par voie statutaire ou contractuelle**

Rémunération : indiciaire, régime indemnitaire, tickets restaurant